

**DELIBERATION PORTANT SUR LA STRATEGIE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION PROPOSEE A COMPTER DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2027-2028**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu la délibération du conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'UCA n°2025-07-01-07 du 1<sup>er</sup> juillet 2025 portant sur le cadrage pédagogique de l'offre de formation 2027-2031 ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver la stratégie de formation de l'Université Clermont Auvergne dans le cadre de la nouvelle offre de formation proposée à compter de la rentrée universitaire 2027-2028, telle que présentée en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 23

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 6

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Pour le Président, par délégation, le Directeur  
Général des Services  
David ZUROWSKI



Le 27 mars 2026

## NOUVELLE OFFRE DE FORMATION A COMPTER DE LA RENTREE 2027

### STRATEGIE DE FORMATION UCA

### COMPLEMENT AU CADRAGE PEDAGOGIQUE

### ARRÊTE PAR LE CFVU DU 01 07 2025

Introduction.....	2
1 - Articulation formation recherche .....	2
2 - Professionnalisation .....	4
3 - Internationalisation.....	7
4 - Signature établissement.....	8
5 - Transformation des maquettes de formation et des pratiques pédagogiques ...	8
6 - Cadrage des maquettes et MCCC.....	10
7 - Soutenabilité.....	13

## Introduction

Note stratégique à venir (vote au CFVU de juin 2026 puisque les rapports HCERES doivent être pris en compte). 2-4 pages.

### 1 - Articulation formation recherche

L'UCA définit un cadrage de la formation à et par la recherche pour les premier et deuxième cycles et met en place une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique selon le principe suivant :

- un minimum est mis en œuvre pour tous les étudiants de toutes les mentions ; il est déterminé en différenciant les formations concernées : Licence générale, Licence Professionnelle et BUT, Master et 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles de formation en santé et formations paramédicales ;
- des dispositifs plus développés sont proposés dans certaines mentions pour une partie des étudiants concernés par une option ou un parcours aux finalités plus orientées vers la recherche ;
- des dispositifs renforcés sont mis en œuvre pour tous les étudiants de la mention dans certaines mentions orientées recherche. (Dispositifs désignés comme « cible + »)

#### Licence générale :

Tous les étudiants de Licence générale bénéficieront ainsi :

- d'une formation à l'intégrité scientifique orientée formation (respect des sources, des données, plagiat, utilisation vertueuse de l'IA...) en N1, généralement positionnée dans l'UE de méthodologie du travail universitaire ;
- d'une sensibilisation à l'épistémologie de la discipline pour être en mesure de comprendre comment produit-on de la connaissance (N3 ou parfois N2) ;
- d'une présentation de l'écosystème de la recherche à l'université, des activités de l'unité de recherche relevant de la discipline, de ses axes, éventuellement d'une visite de laboratoire.

Les étudiants de Licence « Cible + » engagés dans un parcours ou une option "Recherche" pourront travailler un approfondissement sur des travaux bibliographiques, la lecture et l'analyse d'articles scientifiques, la participation à un colloque (auditeur) et pourront effectuer des stages d'observation en unité de recherche.

#### Master :

Chaque Master prend à la fois en compte l'articulation Formation-Recherche et la professionnalisation des étudiants. Tous les étudiants de Master pourront ainsi bénéficier :

- d'une formation à l'intégrité scientifique, la déontologie, l'éthique de la recherche et la science ouverte.

Une ressource commune en ligne sera disponible pour tous les Masters. Cet enseignement est intégré dans les maquettes de formation et participe à l'évaluation. Les équipes pédagogiques de chaque master le contextualisent et l'articulent avec les autres enseignements du Master. Elles prennent en charge l'évaluation.

Ce module est complété par au moins deux ateliers, animés par les enseignants-chercheurs du Master, adaptés aux spécificités disciplinaires du Master.

- d'une présentation des avancées de la science dans la discipline au niveau national et international, des enjeux et problématiques actuels Recherche & Développement / Innovation.
- d'un travail de conceptualisation d'une problématique de recherche et/ou d'un travail bibliographique.

Les Masters orientés recherche (Cible +) développent d'autres enseignements et dispositifs spécifiques : travail bibliographique, épistémologie de la discipline, conférences par des chercheurs, participation à des congrès et des colloques, enseignements de méthodologie de la recherche, écrits académiques, rendus sous la forme d'article scientifique, stages ou projets en laboratoire, mémoires et travaux de recherche, travail sur le continuum Master Doctorat, présentation des Ecoles doctorales, des sujets de thèse, ainsi que des dispositifs expérimentés dans les Graduate Tracks (comme organisation de colloque, Ecoles d'été internationales, mentorat de préparation à la recherche).

### Licence Professionnelle et BUT

Tous les étudiants de Licence professionnelles et de BUT bénéficieront :

- d'une sensibilisation à la recherche pouvant prendre plusieurs formes selon le secteur et la spécialité : participation active des étudiants au Village des sciences (fête de la science) et à Exposciences, recherches bibliographiques, participation à des projets, analyse de bases de données scientifiques et collecte des données ;
- d'une sensibilisation à l'épistémologie des disciplines pour être en mesure de comprendre comment la connaissance est produite à travers des présentations faites par les enseignants-chercheurs, la lecture d'articles, la rédaction de posters, la participation à des séminaires de recherche et la visite éventuelle de laboratoires dans certaines disciplines ;
- d'une formation au respect des données, des sources, plagiat, et éthique dans l'usage des outils (Zotero, IA notamment) au travers des enseignements de leurs spécialités mais également par le biais d'interventions dédiées.

### Formation en santé et formations paramédicales.

Les UFR d'Odontologie, de Pharmacie et de Médecine et des Professions Paramédicales ont mis en place depuis de nombreuses années des moyens académiques pour une ouverture des étudiantes et des étudiants vers la formation à la recherche. De nombreux liens sont établis avec les laboratoires de recherche du site pour l'accueil des volontaires. Cet effort se poursuivra et s'intensifiera dans le contrat à venir.

Par ailleurs, le pourcentage minimal d'interventions d'enseignants chercheurs ou de chercheurs dans les enseignements (part d'heures étudiant) est fixé à :

- 50 % en Master, sauf M2E
- 30 % en Licence générale avec une cible à 50 %
- 30 % en Licence Professionnelle et BUT

## 2 - Professionnalisation

La professionnalisation des formations poursuit deux objectifs :

- **favoriser l'insertion professionnelle** : accroître le taux d'emploi des jeunes diplômés et veiller à l'adéquation entre les postes occupés et le niveau du diplôme ;
- **renforcer la confiance et le sentiment de légitimité des diplômés** : former des étudiants qui se sentent prêts à assumer les attendus et responsabilités des postes correspondant à leur diplôme en multipliant les expériences formatrices durant le cursus (ateliers de développement des compétences, stages, alternance, projets collectifs, rencontres professionnelles) pour sécuriser le passage vers l'emploi.

Elle repose sur 3 leviers principaux :

- la prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels dans la définition du profil du diplômé, des objectifs et des contenus des formations. Pour cela les équipes pédagogiques privilégieront l'approche programme et s'appuieront sur le conseil de perfectionnement, les liens établis avec les professionnels correspondant aux métiers visés par la formation (intervenants extérieurs, entreprises et organismes partenaires) ainsi que sur les actions du Club des Entreprises UCA , par exemple comme interface facilitant des échanges avec les recruteurs pour clarifier les profils recherchés, valoriser (Trophées du Club) ou créer des opportunités de collaboration (rencontre RH/responsables de formation, Mentorat...) ;
- le pourcentage et la qualité des intervenants extérieurs professionnels en lien avec les métiers visés par la formation, dans les enseignements (25 % minimum en Licence Professionnelle, dans les parcours professionnalisants de Licence générale et en BUT, 20 % en Master)
- les dispositifs de professionnalisation inclus dans les maquettes de formation :
  - stages, alternance
  - projets tutorés
  - UE professionnalisation
  - valorisation de l'engagement.

L'objectif est de progresser collectivement sur la professionnalisation en capitalisant sur le partage d'expériences des formations déjà très engagées dans les actions de professionnalisation de leurs étudiants et de donner de la visibilité aux actions qui sont conduites à l'UCA vis à vis du monde socio-économique (valorisation des diplômes et des diplômés) et des étudiants (attractivité des formations).

Ainsi, un parcours de professionnalisation progressif sur 5 ans avec des jalons est construit sur le premier et deuxième cycles. Il favorise une démarche réflexive de l'étudiant dans le cadre d'une démarche compétence et est mis en œuvre dans toutes les formations (Licences, Licences professionnelles, BUT, Master, formations en santé et paramédical) en s'adaptant à la durée totale de la formation (nombre d'années de formation) :

<p>Approche généraliste</p> <p>Se projeter dans l'environnement professionnel en connaissant les métiers et les formations</p>	Jalon 1	N1 N2	BUT 1	Se projeter dans différents environnements professionnels	AXE 1 : se connaître et élaborer son projet
					AXE 2 : acquérir les codes professionnels et relationnels
					AXE 3 : s'initier à la gestion de projet
	Jalon 2	N3	BUT 2	Se préparer à agir en environnement professionnel	AXE 1 : préparer son insertion et sa trajectoire professionnelles
					AXE 2 : construire une posture professionnelle et savoir travailler en équipe
					AXE 3 : mettre en pratique la gestion de projet
<p>Approche contextualisée</p> <p>Agir en environnement professionnel</p>	Jalon 3	M1 M2	BUT 3 LP	Adopter un comportement professionnel adapté	AXE 1 : mettre en œuvre son insertion professionnelle
					AXE 2 : adopter une posture professionnelle
					AXE 3 : conduire des projets complexes
Compétences développées dans chaque axe					<p>AXE 1 : compétences à s'orienter, s'insérer</p> <p>AXE 2 : compétences psychosociales</p> <p>AXE 3 : gestion de projet</p>

### Licence générale :

Tous les étudiants de Licence générale bénéficieront au minimum :

- en N1 de la possibilité choisir de s'inscrire au TD RéoPass (NCU MonPassPro) permettant de travailler leur projet d'études, de rencontrer des professionnels, de réaliser des stages de réorientation (encadrés par La Fabrique) et de participer aux événements et ateliers de la Fabrique ;
- en N2 d'une UE Professionnalisation de 3 crédits permettant de réfléchir à la fois sur le projet d'études et sur le ou les métiers envisagés ;
- en N3 d'une UE Professionnalisation de 3 crédits (se préparer à agir en environnement professionnel) dans laquelle, selon les mentions, pourront être proposés : des stages en milieu professionnel, des stages en laboratoire, des projets tutorés, de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, des actions en liens avec les métiers visés par la mention, des ateliers...

Les parcours professionnalisants de Licence doivent atteindre, comme les BUT et les Licences Professionnelles le jalon 3.

## Master :

Donner de la visibilité à la professionnalisation des étudiants à la fois pour valoriser les diplômés et les formations UCA vis-à-vis des futurs employeurs, pour faciliter la prise de conscience par les étudiants des compétences acquises pendant leur formation et renforcer leur sentiment de légitimité, participe à la promotion et à la consolidation du cycle Master UCA. Tous les étudiants de Master auront donc, au minimum sur les deux années de formation :

- au moins 3 crédits identifiés consacrés à la préparation à l'arrivée dans le premier emploi ;
- au moins un stage : un stage orienté recherche (professionnalisation par la recherche) ou un stage en entreprise (institution, association...). Le stage de M2 est affecté au minimum de 15 crédits et au maximum de 30 crédits. La durée recommandée est de 462 heures ou 66 jours (3 mois) sur la base de 7 heures par jour. La durée minimum de 309 heures ou 44 jours (2 mois). La durée du stage pourra exceptionnellement être ramenée à 300 heures pour prendre en compte les spécificités des terrains de stage de certains Masters, sur décision de l'Institut concerné.

Si une formation demande à l'étudiant à la fois un travail de recherche (mémoire) et un stage dans le milieu socio-économique, le nombre de crédits affectés au stage est au minimum de 9 crédits et l'ensemble stage et mémoire (ou TER) représente au moins 18 crédits.

Le stage constitue une UE clairement identifiée sans autres éléments constitutifs évalués. Le nombre de crédits attribués au stage tient compte de la durée du stage (durée minimum et durée recommandée indiquée pour la formation concernée).

Afin de permettre à toutes les formations d'atteindre ces objectifs, des ressources établissement seront produites sous le pilotage de la Fabrique en lien avec le Club des Entreprises UCA, pour être mises à disposition des étudiants et/ou des enseignants ; par exemple sur la constitution du CV, l'entretien d'embauche...

Certaines formations proposent des dispositifs renforcés en matière de professionnalisation (désignés par « cible + ») : des stages sur chaque année de formation, ouverture à l'alternance, projets, parrainages...

L'alternance est avant tout une modalité pédagogique qui permet de renforcer la professionnalisation et d'accueillir des profils étudiants différents : en dépit des incertitudes nationales sur les modalités de mise en œuvre, l'UCA souhaite soutenir son offre de formation en alternance pour les BUT, les Licences Professionnelles, les parcours professionnalisants de Licence et les Masters pour lesquels cette modalité est adaptée. Cependant, l'ouverture à l'alternance d'une formation génère des contraintes fortes sur la formation en particulier en cas de promotions mixtes (étudiants en alternance et étudiants en formation initiale simple) en termes par exemple de calendrier, de volume horaire, de combinaison stage/alternance. Il n'apparaît donc pas pertinent de maintenir l'ouverture en apprentissage pour des années de formation accueillant très peu d'apprentis. Une analyse de chaque situation sera conduite en lien en particulier avec le CFA FormaSup et le nombre de formations ouvertes en apprentissage pourra être réduit selon les résultats présentés. Par ailleurs, l'UCA continuera à soutenir la mise en relation entre des étudiants sans contrat et des recruteurs sans candidat avant la coupure estivale, en particulier par un job dating alternance.

### 3 - Internationalisation

L'internationalisation des formations a deux objectifs : tout d'abord offrir une ouverture internationale formative pour nos étudiants à la fois par des dispositifs variés de mobilités sortantes et par des dispositifs dits « d'internationalisation à la maison » permettant des expériences internationales ou expériences d'interculturalité ; et ensuite promouvoir l'attractivité des formations UCA auprès d'un public d'étudiants internationaux de bon niveau. L'Alliance Européenne ARTEMIS et les Graduate Tracks seront les leviers principaux pour atteindre ces objectifs, sans oublier bien entendu, le renforcement des partenariats historiques des formations.

#### Pour préparer tous les étudiants et leur faire vivre une expérience internationale :

- cadrage de l'enseignement des langues étrangères (généralement l'anglais) en Licence, Licence Professionnelle, Master et DEUST
  - Licence : S2 à S6 : 1 UE identifiée de 3 crédits par semestre – 20 h minimum
  - Licence Professionnelle : 1 UE identifiée de 3 crédits par année
  - Master : au moins 1 UE de 3 crédits par année
    - ✓ soit 2 UE d'enseignement de langue étrangère (M1 + M2)
    - ✓ soit 1 UE d'enseignement de langue étrangère + 1 ou plusieurs UE disciplinaires enseignées en langue étrangère (au moins 6 crédits)
    - ✓ soit au moins 2 UE disciplinaires enseignées en langue étrangère (6 crédits) par année + une certification obligatoire (donc financée) avec préparation en ligne
    - ✓ soit au minimum 30 crédits par année d'enseignement disciplinaire en langue étrangère en lien avec les thématiques du Master ;
- permettre aux étudiants de choisir un COIL ARTEMIS ou un BIP ARTEMIS créditant ;
- proposer des formations avec programme sandwich, double diplôme, diplôme conjoint, labellisation Erasmus Mundus ;
- favoriser les mobilités Erasmus Etudes et Stage ;
- dispositifs de préparation à la mobilité à préciser ;
- proposer des dispositifs d'internationalisation à la maison (par exemple, des travaux en collaboration avec des étudiants internationaux d'universités partenaires, des enseignements assurés par des intervenants internationaux...);
- permettre une diversité linguistique.

**Développer l'attractivité internationale des formations UCA :** l'objectif porte essentiellement sur l'attractivité du cycle Master avec des enseignements en anglais, l'appui sur ARTEMIS et les partenaires historiques ainsi que sur les partenariats recherche. Les Graduate Tracks joueront un rôle central.

Pour les étudiants internationaux (non titulaires d'un bac français), l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes peut être complété par un enseignement de Français Langue Etrangère : l'anglais et le FLE ont les mêmes coefficients et sont affectés de 3 crédits au total : UE Langue étrangère : Anglais et Français Langue Etrangère. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la réussite de ces profils d'étudiants par une meilleure maîtrise de certaines dimensions de la langue française pas toujours prises en compte par les certifications de niveau (qui par exemple font une moyenne entre le niveau de compréhension et d'expression oral et écrit) et de la méthodologie universitaire française. Dans certains cas qui seront précisés par une délibération CFVU, cet enseignement pourra être obligatoire et fera l'objet d'un contrat pédagogique avec l'étudiant.

## 4 - Signature établissement

La signature établissement est un élément d'attractivité pour le cycle Master, un élément d'identification de l'UCA. L'objectif est de former des diplômés capables de prendre en charge la transition vers des modèles de vie et de production durables.

Cette réflexion doit s'inscrire au moment de la construction des nouvelles maquettes de formation, en distinguant plusieurs niveaux d'implication des formations : celles directement centrées sur la thématique et positionnées dans le périmètre scientifique (par exemple les masters des Graduate Tracks), celles y contribuant partiellement (avec au moins une UE par année dont l'intitulé est explicitement centré sur la signature établissement) et celles pour lesquelles le lien est plus marginal (auquel cas, il est souhaitable de proposer des activités comme des stages, des situations de professionnalisation, des colloques et des conférences, reliés aux thématiques de la signature établissement). Les Masters ont été identifiés comme un niveau plus adapté pour une thématique explicite et une intégration de la signature établissement dans les nouvelles maquettes, en lien avec les profils de diplômés ; tandis qu'en Licence générale, l'enjeu principal sera une sensibilisation progressive. Les BUT, Licences Professionnelles, les premier et deuxième cycles des formations en santé et les formations paramédicales sont également concernés.

## 5 - Transformation des maquettes de formation et des pratiques pédagogiques

Les priorités de l'UCA pour le prochain contrat ont été définies dans des groupes de travail en lien avec les Instituts et les composantes. L'objectif des propositions ci-dessous est de donner une impulsion permettant d'adapter les maquettes de formation au contexte actuel en adoptant une approche globale :

- la démarche programme (l'adaptation des maquettes au regard du profil-type du diplômé) ;
- le développement du travail en équipe pédagogique ;
- l'évolution des modalités d'évaluation au bénéfice des apprentissages des étudiants ;
- la prise en compte de l'impact de l'IA sur les apprentissages en contexte d'enseignement et d'évaluation ;
- la diversification des activités pédagogiques dont l'hybridation.

Les réflexions autour des maquettes de formation placent l'étudiant au cœur des choix pédagogiques. Elles prennent en compte la charge de travail étudiant en considérant l'ensemble des activités pédagogiques, le travail personnel et leur répartition sur l'année universitaire, et rendent visibles aux étudiants les plus-values apportées à la maquette. Les maquettes sont construites pour favoriser les apprentissages des étudiants tout en conservant les niveaux d'exigence de chaque année de formation.

Ces thématiques sont travaillées avec les équipes pédagogiques dès l'année 2026 par la mise en place de groupes de réflexion animés par le pôle IPPA, d'ateliers, de webinaires, de formations, d'accompagnement individuels, de guides méthodologiques pratiques, de gabarit (par exemple pour le syllabus), de ressources et de projets en articulation étroite avec les priorités mises en avant par chaque institut.

Les dispositifs du programme CAP 20 25, Learn in Auvergne, viendront soutenir cette stratégie.

La démarche programme implique donc de :

- décrire un profil du diplômé en sortie qui explicite les connaissances et les compétences attendues à la fin du cursus de formation ;
- construire les années de formation en amont pour atteindre les objectifs décrits dans le profil du diplômé ;
- travailler en équipe pédagogique et construire le diplôme et sa cohérence du point de vue de l'étudiant.

Les enjeux principaux de cette pédagogie universitaire sont ainsi par exemple :

**A - En cycle 1 :** développer l'autonomie des étudiants, rendre les apprentissages concrets, favoriser l'engagement

- Expliciter les apprentissages attendus et les moyens pour les atteindre selon le principe d'alignement pédagogique (Biggs, 1996)
- Favoriser les pédagogies actives qui développent l'engagement et la motivation des étudiants  
Micro-évaluations régulières<sup>1</sup> (quizz, cartes conceptuelles, questions de réflexion) → *développe l'ancrage mémoriel*  
Pédagogie par problèmes<sup>2</sup> / études de cas<sup>3</sup> → *donne du sens aux apports théoriques*  
Jeux sérieux, ludification<sup>4</sup> → *stimule la motivation et l'engagement*  
Tutorat par les pairs → *favorise les communautés d'apprentissage*  
Classe inversée<sup>5</sup> légère avec vidéos ou fiches de lecture → *développe l'autonomie*

**B - En cycle 2 :** développer l'esprit critique et la créativité, construire l'identité et l'insertion professionnelle des étudiants, développer l'attractivité de l'offre de formation

- Rendre les formations flexibles en adoptant notamment les principes d'hybridation<sup>6</sup> (Deschryver & Charlier, 2012)
- Développer les pédagogies immersives en soutien au développement des compétences des étudiants  
Approche par projets<sup>7</sup> (réels proposés par entreprises, laboratoires, associations...) → *développe la créativité*  
Simulations<sup>8</sup> et jeux de rôle<sup>9</sup> (procès fictif, négociation internationale, débat scientifique...) → *favorise la collaboration et prise de décision par les étudiants, permet de mettre en pratique les savoirs dans des situations particulières*  
Evaluations interdisciplinaires → *stimule les liens entre les matières*  
Recherche-action, enquêtes de terrain → *favorise la démarche scientifique*  
Dossier individuel inspiré des principes de portfolio<sup>10</sup> qui documente les apprentissages, projets, réflexions personnelles... → *développe les compétences et la posture réflexive*

---

<sup>1</sup> <https://apui.univ-avignon.fr/les-trc-techniques-de-retroaction-en-classe/>

<sup>2</sup> <https://aide.ccdmd.qc.ca/oas/fr/node/120>

<sup>3</sup> <https://www.enseigner.ulaval.ca/pedagogie/apprentissage-experientiel/etude-de-cas>

<sup>4</sup> <https://sup-ubs.fr/documentation/la-ludification/>

<sup>5</sup> <https://enseigner.u-bordeaux.fr/pedagogie-universitaire/pedagogies-actives/classe-inversee>

<sup>6</sup> <https://enseigner.u-bordeaux.fr/pedagogie-universitaire/hybridation>

<sup>7</sup> <https://aide.ccdmd.qc.ca/oas/fr/node/147>

<sup>8</sup> <https://y.uca.fr/FFNXw0DB>

<sup>9</sup> <https://www.enseigner.ulaval.ca/pedagogie/apprentissage-experientiel/jeu-de-role>

<sup>10</sup> <https://ecole-universitaire-paris-saclay.fr/le-portfolio-loutil-indispensable-pour-evaluer-les-apprentissages-de-ses-etudiantes>

## 6 - Cadrage des maquettes et MCCC

Le cadrage UCA des Licences et Masters répond aux objectifs des textes nationaux ainsi qu'à la stratégie de l'établissement.

### 6.1 Principes généraux : coefficients et crédits, blocs et règles de compensation :

- Crédits à l'UE, pas de crédit à l'EC pour L, LP, M et DEUST
- Crédits = coefficients en L, LP, M, DEUST
- UE = crédits multiples de 3 : principe de la brique (minimum 3 crédits) pour L, LP, M et DEUST
- Blocs de compensation pour L, LP, M et DEUST : minimum 6 crédits par bloc ; maximum 6 blocs par année d'études ; un bloc ne peut être composé d'une seule UE sauf s'il s'agit du stage.

N1 compensation intégrale

N2 et N3, DEUST1 et DEUST2, LP, M1 et M2 : blocs non compensables ou compensables (pas de compensation asymétrique)

Rappel : pas de note éliminatoire

Le nombre de crédits de chaque UE est déterminé au regard de la charge de travail globale que cette UE représente pour les étudiants (heures d'enseignement et travail personnel inclus).

### 6.2 Licence générale

Le cadrage UCA des Licences générales reprend les éléments évoqués ci-dessus et les complète sur les points suivants :

- **L'UE Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)** de 3 crédits en N1 (sous format hybride) porte le socle commun de formation : le contenu du module existant sera revu, adapté, et enrichi par des activités en présence complémentaires ; l'évaluation sera redéfinie :
  - chaque étudiant aura la possibilité d'approfondir cette thématique et ces enjeux dans le cadre de la personnalisation des parcours en N2 et N3 ;
  - cette problématique sera intégrée dans les rapports de stage avec un item obligatoire présent dans tous les rapports de stage (avant septembre 2027) ;
  - l'engagement étudiant dans ces thématiques sera valorisé ;
  - chaque mention de licence est incitée à prendre en compte les problématiques DD RSE dans les enseignements disciplinaires.
- **La valorisation de l'engagement étudiant** est mise en œuvre grâce à deux dispositifs : d'une part l'open badge « engagement » et d'autre part l'insertion dans les maquettes (créditant) en N2 et N3.
- **La personnalisation des cursus** : la création de 2 UE de 3 crédits « personnalisation du cursus » 1 en N2, 1 en N3 (S6) permet d'offrir aux étudiants la possibilité de colorer leur parcours d'études et de valoriser des compétences complémentaires. Ces UE s'inscrivent dans la démarche compétence et proposent des activités différentes des enseignements disciplinaires dans les domaines suivants :
  - valorisation de l'engagement étudiant
  - COILS ou BIP ARTEMIS
  - activités culturelles ou physiques et sportives
  - activités liées à la thématique DD RSE et à la signature établissement

- apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère
- tutorat pédagogique et d'accompagnement.

Un groupe de travail prépare la mise en œuvre en 2027-2028 (établir la liste précise des activités proposées, créneaux horaires dédiés, enseignants assurant l'encadrement, inscription des étudiants...)

- **Spécialisation progressive** : selon le comité de Licences, elle peut s'exprimer par des portails bi-disciplinaires, un système de majeure - mineure ou un dispositif d'UE d'ouverture dans le cadre d'une démarche compétence.
- **Méthodologie du travail universitaire** : 1 UE de 3 crédits en N1 (avec en particulier une sensibilisation à l'IA et présentation de la Charte IA dans le cadre d'un projet commun Cluster MIAI, ainsi qu'une sensibilisation à la déontologie)

N1	N2	N3
3 crédits UE RSE		
3 crédits Méthodologie du travail universitaire	3 crédits UE Professionnalisation	3 crédits UE Professionnalisation à choix
3 crédits Langue étrangère	6 crédits Langue étrangère	6 crédits Langue étrangère
	3 crédits UE Personnalisation	3 crédits UE Personnalisation

### 6.3 Master

L'UCA souhaite promouvoir un deuxième cycle solide et attractif. Chaque parcours de Master sera à la fois fermement adossé à la recherche et professionnalisant tout en s'attachant à développer la dimension internationale de la formation. L'identification de l'UCA par sa signature « Modèles de vie et de production durables » est également un élément essentiel pour renforcer l'attractivité des Masters dans un contexte national concurrentiel.

	Minimum	Cible +
<b>Articulation formation-recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à l'intégrité scientifique, à l'éthique, à la déontologie dans la recherche et à la science ouverte</li> <li>- Présentation des avancées de la science dans la discipline, des enjeux et problématiques actuels Recherche &amp; Développement / Innovation</li> <li>- Travail de conceptualisation d'une problématique de recherche et d'un travail bibliographique</li> </ul>	<p>Stage ou projet en laboratoire, mémoires et travaux de recherche, participation et organisation de colloque, enseignements de méthodologie de la recherche, écrits académiques, rendus sous la forme d'un article scientifique, travail bibliographique, épistémologie de la discipline, présentation par des chercheurs, continuum Master Doctorat avec présentation des Ecoles doctorales</p>
<b>Professionalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 3 crédits identifiés consacrés à la préparation à l'arrivée dans le premier emploi</li> <li>- Au moins un stage (minimum de 15 crédits et au maximum de 30 crédits). La durée recommandée est de 462 heures ou 66 jours (3 mois) sur la base de 7h/jour. La durée minimum de 309 heures ou 44 jours (2 mois).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance</li> <li>- Stage en M1 et en M2</li> <li>- Projets tutorés, projets collectifs</li> </ul>
<b>Internationalisation et enseignement des langues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 1 UE de 3 crédits par année enseignement langue étrangère <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit 2 UE langue étrangère</li> <li>• soit 1 UE langue étrangère + 1 ou plusieurs UE disciplinaires enseignées en langue étrangère (au moins 6 crédits)</li> <li>• soit au moins 2 UE disciplinaires en langue étrangère (6 crédits) par année + une certification obligatoire financée) avec préparation en ligne</li> <li>• soit au minimum 30 crédits enseignement disciplinaire en langue étrangère en lien avec thématiques Master par année</li> </ul> </li> <li>- Favoriser les mobilités Erasmus Etudes et Stage</li> <li>- Dispositifs de préparation à la mobilité</li> <li>- Proposer des dispositifs d'internationalisation à la maison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations avec programme sandwich, double diplôme, diplôme conjoint, labellisation Erasmus Mundus</li> <li>- Permettre aux étudiants de choisir un COIL ARTEMIS ou un BIP ARTEMIS créditant</li> </ul>
<b>Signature établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces enjeux sont intégrés dans la construction de la formation dès la définition du profil du diplômé. Ils sont identifiés clairement et se traduisent dans les enseignements</li> <li>- Les rapports de stage comprennent un item obligatoire sur ces enjeux</li> </ul>	<p>Formation centrée sur la thématique</p>

Tous les étudiants de toutes les mentions de master auront accès au minimum défini pour chacun des items du tableau. Certains parcours ou certaines mentions offriront à leurs étudiants des dispositifs renforcés pour un ou plusieurs de ces items (désignés par « cible + ») et se positionneront ainsi stratégiquement sur ces objectifs.

#### 6.4 Licence professionnelle et DEUST

Pour la Licence Professionnelle (sur un an) :

- au moins 3 crédits d'enseignement de langue étrangère
- durée minimale du stage : 12 semaines (420 heures) et durée maximale du stage : 16 semaines (560 heures)
- 20 crédits minimum pour la somme des 2 UE stage et projet tutoré ; maximum 30 crédits
- toutes les Licences Professionnelles ainsi que les parcours professionnalisants de Licence générale seront ouverts en alternance.

Pour le DEUST :

- au moins 3 crédits d'enseignement de langue étrangère par année (si possible 6 crédits en deuxième année)
- durée minimale du stage : 12 semaines (420 heures)
- ouverture en alternance fortement recommandée.

### 7 - Soutenabilité

L'UCA s'est engagée dans une démarche de redimensionnement de son offre de formation et de diminution de la charge d'enseignement globale en trois étapes : - 10 000 heures équivalent TD en 2024-2025, - 15 000 heures en 2025-2026 et - 15 000 heures pour la nouvelle offre de formation en 2027-2028, l'année de référence étant 2023-2024. Une dotation en nombre d'heures d'enseignement sera donnée à chaque Institut (grain composante) pour mettre en œuvre la nouvelle offre de formation. Avant que ce calcul soit possible, il faudra être en mesure d'évaluer l'impact de la réforme en cours de la formation des enseignants (LPE, M2E, concours en fin de licence) et d'anticiper les effets d'un éventuel acte 2 de la réforme de l'accès santé (une seule voie d'accès, territorialisation).

#### 7.1 Effectifs (effectifs seuils, effectifs visés)

<b>Licence Professionnelle</b>	Effectif minimum de 22 étudiants par parcours LP tertiaire et de 18 pour les LP secondaires
<b>DEUST</b>	Effectif cible de 25 étudiants, effectif minimum de 20 étudiants

<b>Licence générale</b>	Effectif cible de 25 étudiants par parcours en N3 ; effectif minimum de 20 étudiants Pour les parcours transversaux communs à plusieurs mentions de licence, c'est l'effectif global qui est pris en compte
	Effectif cible de 25 étudiants par parcours de M1 (capacité d'accueil globale) ; minimum dérogatoire possible de 20 en cas par exemple de contraintes spécifiques de plateaux techniques à l'issue d'une décision de l'Institut. Le suivi des effectifs sera assuré annuellement pendant le contrat. Le maintien du parcours avec des effectifs un peu en dessous de la cible pourra être autorisé sous conditions (efforts de diminution du H/E : mutualisations renforcées, volume horaire réduit de 100 heures, proportion de CM, absence d'options). Des effectifs en dessous de 15 pendant 2 années consécutives pourront entraîner une fermeture ou une restructuration du parcours pendant la période d'accréditation. En cas de Master en Y, le nombre d'étudiant en M1 doit être cohérent avec le nombre de parcours offerts en M2.
<b>Master</b>	

De manière générale pour l'ensemble des formations, un suivi des effectifs sera effectué annuellement pendant le contrat et des effectifs en dessous des seuils déterminés, constatés sur 2 années consécutives, pourront entraîner la fermeture ou la restructuration des formations concernées, y compris pendant la période d'accréditation.

## 7.2 Volume horaire étudiant

<b>Licence Professionnelle</b>	Maximum 450 heures étudiant (hors stage)
<b>DEUST</b>	Maximum 450 heures par année avec stage, 550 heures par année sans stage
<b>Licence générale</b>	Maximum 1 500 heures 1 700 heures possible si 250 heures TP dans la maquette
<b>Master</b>	Entre 450 et 804 heures selon la durée du stage, la place du mémoire, du projet collectif ou le nombre d'enseignements TP

Les 1 500 heures de Licence et les heures étudiant de Master ne sont pas nécessairement des heures d'enseignement au sens strict. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des activités auxquelles l'étudiant doit participer :

- les stages selon leur durée et selon la nature du rapport à remettre à l'issue du stage (temps nécessaire pour la recherche de stage en amont, pour la rédaction du rapport et temps passé en stage évalué sur la durée minimum) ;
- les projets tutorés, les projets collectifs et les travaux en autonomie affichés à l'emploi du temps ;
- les ressources en ligne (notamment des UNT), des conférences, tables rondes, forums, des visites d'entreprises, de sites et d'organismes en lien avec la formation et plus largement des actions diverses en lien avec la formation...

L'UCA souhaite développer la prise en compte des autres types d'activités pédagogiques. Elles sont obligatoires au même titre que les enseignements et participent de l'évaluation. Cela correspond à plusieurs objectifs pédagogiques, essentiellement :

- diversifier les modalités d'apprentissage ;
- prendre en compte le temps de travail global de l'étudiant pour éviter de construire des années de formation trop chargées et trop lourdes.

La cible fixée est de 10 % des heures étudiant de chaque diplôme (hors stage).

### 7.3 Normes de dédoublement des enseignements

CM : pas de dédoublement, sauf contrainte majeure d'amphi

TD : 40-45

TP : 20-23, possible exceptionnellement à 12 ou 15 au regard de contraintes spécifiques sur décision Institut. Dans ce cas, cet élément est intégré au calcul de la charge d'enseignement de la NOF.

### 7.4 – Référentiel stage

La valorisation est déterminée en fonction de la durée du stage et du nombre crédits dans la maquette pour DEUST, Licence générale, Licence Professionnelle et Master. Elle correspond à la fonction de référent stage et gratifie le suivi de stagiaire par un enseignant de la formation. Les BUT répondent à un cadrage national qui guide sa déclinaison à l'UCA. Le référentiel sera voté par le Conseil d'Administration après avis CFVU pour combiner la dimension pédagogique et la soutenabilité de l'offre de formation.

### 7.5 Alternance

Il est envisagé de maintenir le référentiel encadrement alternant en cours actuellement.

L'alternance oblige à proposer 402 heures d'enseignement par année. Il est possible de comptabiliser des heures de projet, de travail en ligne ou de réduire la durée de l'alternance à 10 mois. Cependant, dans certains cas, le passage en alternance d'une formation entraîne la nécessité d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement en particulier en 2<sup>ème</sup> année de Master ; il faut donc que le nombre d'alternants soit chaque année suffisant pour que cette augmentation soit soutenable.

La question des années de formation accueillant inscrits en formation initiale simple et alternants se pose donc d'autant que des activités sont parfois proposées aux étudiants FI pendant les périodes où les étudiants alternants sont en entreprise. L'encadrement de ces activités (souvent du projet) doit être valorisé, ce qui entraîne également un surcoût indirect (à prendre en compte dans le calcul de la soutenabilité de l'ouverture à l'alternance).

La stratégie établissement sera donc de ne plus ouvrir à l'alternance les formations qui n'ont qu'un petit nombre d'alternants pendant plusieurs années.

## 7.6 Valorisation de l'hybridation

**A- Mise à distance d'enseignements dans les maquettes de formation** (LMD ou DU) en format synchrone ou asynchrone avec accompagnement des étudiants et examens individuels nécessitant une correction de la part de l'enseignant

### **Cas des formations hybrides proposant des UE entièrement à distance ou des UE hybrides**

Rémunération annuelle équivalente aux heures maquettes et conforme à la typologie du cours (CM=CM sans dédoublement possible ; TD=TD avec dédoublement possible en cas d'évaluation continue).

Le pilotage est assuré par la composante et le responsable de formation.

La composante :

- décide le passage du présentiel à l'hybride dans le cadre d'une stratégie formation, le dispositif est organisé au niveau de chaque mention ;
- identifie des UE entièrement en ligne, synchrones ou asynchrones ou des UE hybrides (rôle du responsable de formation) ;
- suit les heures dans les services des enseignants et s'assure de la place de ces enseignements dans les emplois du temps des étudiants.

Un cahier des charges sera produit et porté à la connaissance des enseignants en amont de l'attribution du cours selon cette modalité pédagogique :

- présentation/description des objectifs au niveau formation
- répartition des heures à distance et des heures de présence
- calendrier
- modalités d'accompagnement des étudiants
- activités proposées entre les séances
- scénario pédagogique
- un personnel de la scolarité a accès à l'espace de cours.

### **Formations entièrement à distance (CEAD)**

Sont concernées essentiellement : UFR LCC, UFR LCSH, INSPÉ et UFR PSSSE : une discussion devra être engagée avec ces composantes pour faire évoluer le cadrage actuel. Ce point spécifique sera traité dans un CFVU ultérieur et validé par une délibération du Conseil d'Administration.

### **B- Production de ressources hors maquette ou dans les maquettes**

Production de ressources qui pourront être utilisées dans des conditions qui seront précisées (sur la plateforme de cours en ligne UCA, pour quel public, pendant combien d'années). Pas d'accompagnement d'étudiant, de correction individuelle de travaux ou d'examen.

**Dans le cadre d'un appel à projet national ou consortium**, ce sont les règles de l'appel à projet qui s'appliquent.

**Dans le cadre d'un projet UCA** : Le projet devra être validé par la Direction de l'Institut concerné en lien avec la Vice-Présidente Formation. Exemple le module RSE, un module Artémis...

- définition d'un cahier des charges spécifiques à chaque projet avec le Pôle IPPA qui précisera les attendus, les modalités de mise à disposition (public, durée...), la valorisation pour l'enseignant producteur de la ressource. Un contrat sera signé entre l'UCA et l'enseignant ;
- en fonction du cahier des charges, et notamment de la complexité de la ressource créée, du degré de participation des ingénieurs pédagogiques et des ingénieurs et techniciens audiovisualistes, la rémunération de l'enseignant sera entre 2 heures et 6 heures TD pour la production de l'équivalent d'1 heure d'enseignement en présence ;
- rémunération à la livraison de la ressource (jugée conforme) ;
- prévoir des conditions éventuelles de mise à jour de la ressource.